



CHAMPIONNAT TERRITOIRE HAUTS DE FRANCE DE TRIATHLON

Organisation : Sébastien Vankieken

sebvankieken@hotmail.fr

CTT : Benoit Riffart / Pierre-Louis Sénéchal / Sébastien Vankieken

b.riffart@ndberck.fr

DATE

Mercredi 29 Avril 2026

LIEU

Centre AQUASPOT / CARVIN

Adresse : 105 Chem. du Moulin, 62220 Carvin

HORAIRES

Accueil 8h30 au Centre Aquaspot : Ouverture des portes, retrait des dossards, contrôle des compositions d'équipe, des licences et des fiches JO. Il est impératif de signaler d'éventuels changements à l'organisateur, les bonifications dépendant du nombre de féminines dans l'équipe.

ORDRE DES COURSES

Course 1 : Minimes 10h (Arbitrage Benjamins)

Course 2 : Cadets – Juniors 11h (Arbitrage Minimes)

Course 3 : Benjamins 12h30 (Arbitrage Cadets Juniors)

REGLEMENT GENERAL

La compétition se déroule sous forme de relais mixte où chaque équipier réalise un triathlon (enchaînement natation – vélo – course à pied). Se référer au règlement national pour la réglementation spécifique.

Quelques points essentiels à respecter toutefois :

- Les relais sont obligatoirement mixtes. Un relais composé de concurrents du même sexe peut prendre le départ mais ne sera pas classé.
- Une bonification par féminine supplémentaire est intégrée (45" en benjamins, 1'30 en minimes, 2'15 en cadets juniors)
- Les départs se feront donc par vagues, en fonction du nombre de féminines composant l'équipe.



CHAMPIONNAT TERRITOIRE HAUTS DE FRANCE DE TRIATHLON

- 1 vélo par équipe, 2 maximum. Casque à coque rigide obligatoire sur la partie vélo.
- Toute aide extérieure est interdite. L'unique intervention possible est celle d'un seul équipier présent dans le box du parc à vélos et elle se limite au réglage de la hauteur de la tige de selle du vélo
- Une tenue « établissement » est obligatoire pour pratiquer à minima sur l'enchaînement vélo-course à pied. Les trefonctions sont autorisées. Toutefois les trيفونctions de club devront être recouvertes d'un maillot établissement pour masquer l'identification à une structure fédérale autre que l'UGSEL. Bonnet de bain obligatoire pour la natation (rouge, jaune, bleu, vert). Chaque établissement se charge de munir ses équipes de bonnets de couleur.
- Ordre des couleurs du relais : rouge, jaune, bleu, vert. Attention à l'ordre des concurrents et des dossards !

DISTANCES

- Benjamins : 50m / 1000m / 500m
- Minimes : 100m / 2000m / 1000m
- Cadets – Juniors : 200m / 3000m / 1500m

VALIDATION DES RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES

Chaque enseignant se doit de rester jusqu'à la fin de la manifestation pour valider les résultats. Les médailles seront remises à l'issue de cette validation. Les fiches JO seront validées à l'issue de la compétition.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont à réaliser sur Usport avant le Jeudi 17 Avril 2026 à 12h00. Les licences et les fiches JO seront à présenter avant le début des épreuves pour retirer les dossards.

Les noms des JO sont à communiquer à B. RIFFLART pour le 17 avril 2026 12h, pour une bonne répartition dans le dispositif d'organisation (b.rifflart@ndberck.fr)

JEUNES OFFICIELS LE JOUR DU CHAMPIONNAT DE TERRITOIRE

Attention, chaque point est à satisfaire pour prétendre à une qualification au national.

Chaque enseignant est en devoir d'avoir pris connaissance du « parcours JO ».

Chaque établissement fournit au minimum un JO formé par course. Une équipe sans JO ne pourra pas prendre le départ, une équipe sans JO formé sera sanctionnée d'une pénalité (30s en benjamins, 1' en minimes, 1'30 en CJ), à réaliser dans la penalty box pendant la course. Une pénalité prévue et non réalisée sera sanctionnée d'une disqualification de l'équipe :

Chaque JO en poste a suivi une formation théorique au sein de son établissement, en a validé le contenu au moyen du Quizziz (lien mis à disposition pour une évaluation certificative réalisée par l'enseignant) : https://quizizz.com/admin/quiz/66ea55efe842cc5413a9d91e?source=quiz_share).

Chaque enseignant a envoyé à Benoit R. les résultats de la formation théorique de ses jeunes (capture d'écran des 80% de réussite au test Quizziz, avec nom prénom en nom de fichier).

Si aucun des élèves n'a satisfait aux 80% de bonnes réponses théoriques, l'enseignant met quand même à disposition 1 JO par équipe engagée mais la pénalité de temps sera appliquée.

Chaque JO a suivi au sein de son établissement une formation pratique.

Chaque enseignant complète la partie administrative de la fiche individuelle d'évaluation JO-ARBITRES et la laisse à disposition à Benoit R. le jour du championnat de territoire. Les enseignants seront recontactés par la CTR pour validation des candidats en vue du championnat national de l'année en cours ou des suivants. Un exemplaire vierge est joint à cette circulaire pour être pré-rempli et déposé à Benoit R. en amont de la compétition.

Chaque enseignant aura pris soin de valider ses JO sur Ucompétition au niveau « AS ».



CHAMPIONNAT TERRITOIRE HAUTS DE FRANCE DE TRIATHLON

ENCADREMENT

Chaque enseignant est responsable du comportement de ses élèves. Pensez à l'encadrement de ces derniers car vous serez sollicité pour occuper une place dans l'organisation de la compétition pour sa bonne tenue en supervisant un JO aux postes clefs (départ, arrivée, signaleur, parc à vélo, secrétariat etc).

Songez aussi à récupérer l'intégralité des dossards et les remettre à B. Riffart

CHAMPIONNAT TERRITOIRE HAUTS DE FRANCE DE TRIATHLON

LES PARCOURS

NATATION

En bassin de 25 mètres,

Pour les parcours notifiés ci dessous, la couleur bleue correspond au parcours CAP et la couleur rouge au parcours vélo .

La zone de transition s'effectue à la sortie de la piscine sur le parking du personnel .

Les différents parcours :

PARCOURS BENIAMINS

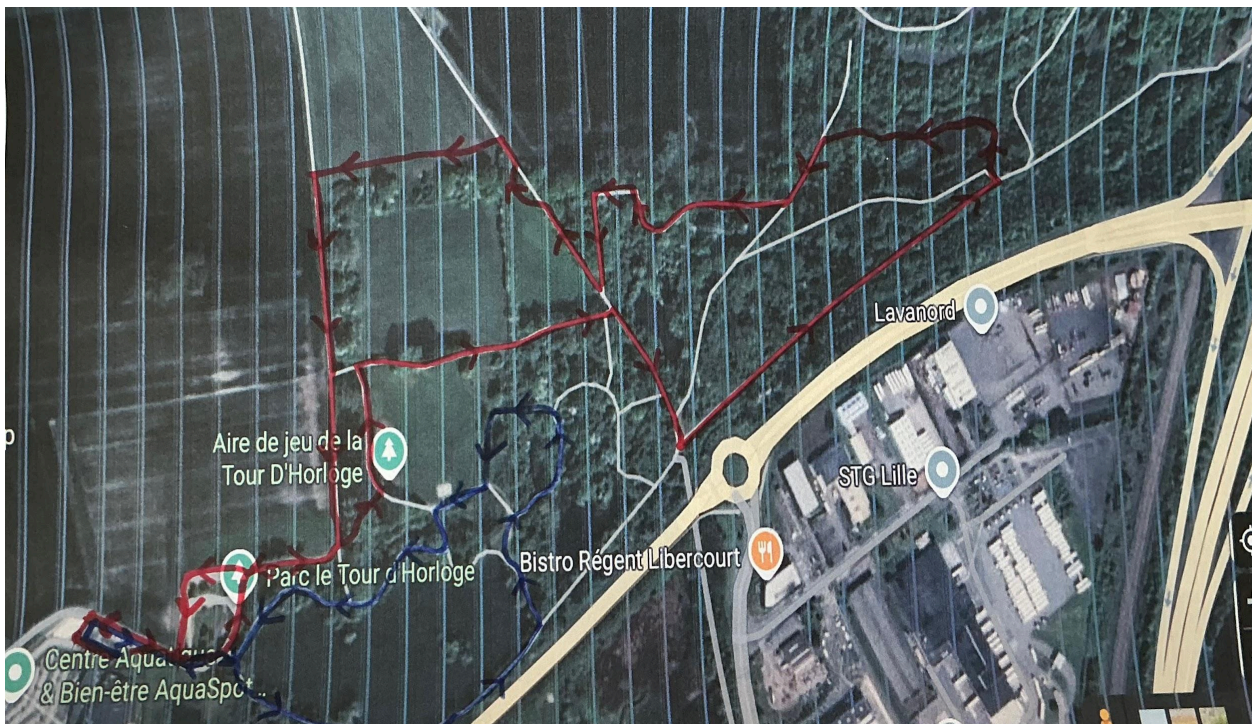


PARCOURS MINIMES

CHAMPIONNAT TERRITOIRE HAUTS DE FRANCE DE TRIATHLON



PARCOURS CADETS/JUNIORS





CHAMPIONNAT TERRITOIRE HAUTS DE FRANCE DE TRIATHLON